

ANALYSER LES INÉGALITÉS DANS LE MILIEU SCOLAIRE

À l'approche de la troisième édition du colloque Egalisup, qui aura lieu du 22 au 24 juin 2026, deux chercheurs de l'université Rouen Normandie décryptent les mécanismes des inégalités scolaires du secondaire au supérieur.

De nombreuses inégalités traversent l'enseignement secondaire : sociales, de genre, territoriales (rural/urbain), liées au contexte de scolarisation ou encore au handicap et à l'origine ethnique. Par exemple, les élèves de milieux privilégiés ont des orientations plus prestigieuses (ils sont surreprésentés en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), à l'ENS ou à polytechnique). Les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons, mais sont sous-représentées dans certaines formations (leur part n'est que de 36 % dans la doublette maths physique-chimie en classe de terminale). Il existe une ségrégation à l'intérieur des établissements, regroupements des élèves généralement associés à des enseignements spécifiques, et entre les établissements. Ceux des centres-ville, réputés et à CPGE sont favorisés par rapport à ceux situés au sein des quartiers difficiles et/ou relevant de l'éducation prioritaire, qui accueillent souvent un public fragile scolairement et socialement.

Concernant les inégalités sociales, plusieurs explications peuvent être mises en avant. Certaines renvoient à la « socialisation familiale, aux pratiques éducatives telles que le langage et l'usage des jeux, à l'implication des parents dans le suivi de la scolarité, au choix des écoles et d'orientation, aux stratégies résidentielles », développe Carole Daverne-Bailly, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation, à l'URN.

Selon elle, promouvoir davantage de mixité dans les établissements constitue une piste incontournable en termes de justice sociale, puisque rien ne peut justifier que l'offre scolaire soit de meilleure qualité dans certains contextes. Cela permettrait de rendre les établissements actuellement ségrégués plus attractifs pour les personnels, plus formateurs pour les élèves et plus acceptables pour les parents. Mais, « cela est très compliqué à mettre en œuvre : il faut non seulement penser l'instruction des enseignants à la diversité, mais également convaincre les familles les plus favorisées. Il y a des tensions entre certains intérêts individuels et l'intérêt général », précise Carole Daverne-

Bailly. Elle souligne aussi que l'école participe elle-même à la création de formes spécifiques de ségrégation, par certaines pratiques comme le regroupement des élèves et plus largement par l'inégalité de qualité de l'« offre » proposée. Selon elle, au niveau politique, une régulation est nécessaire. La priorité devrait être d'égaliser les conditions de scolarisation de tous les élèves, quelles que soient les pressions des usagers, pour qu'ils puissent tous réaliser des acquis et une expérience scolaire de qualité égale.

Les inégalités dans l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est lui aussi inégalitaire. Si l'on considère l'accès aux études longues et sélectives, par exemple, les enfants de CPIS (Cadres et professions intellectuelles supérieures) représentent près de 52 % des effectifs en CPGE contre 7 % des enfants d'ouvriers. Environ 92 % ont obtenu un baccalauréat général et les filles sont moins d'un tiers dans les CPGE scientifiques. Cela peut être mis en perspective avec les conditions de formation proposées aux étudiants et étudiantes à l'Université et en CPGE.

Carole Daverne-Bailly souligne que le contexte professionnel, à l'université, est marqué par le cumul des missions (recherche, enseignement, tâches administratives), un manque de moyens et de reconnaissance, une dégradation des taux d'encadrement et une surcharge administrative. Les conditions sont loin d'être optimales à l'université, alors même que celle-ci accueille pour partie un public moins doté qu'en CPGE, alors même que le coût étudiant y est plus élevé.

La troisième édition d'Egalisup

C'est pour discuter de ces thématiques déterminantes que l'URN organise cette année la troisième édition du colloque Egalisup, après les deux premières éditions, en 2020 à Montpellier et 2023 à Rennes. « Cette année, le colloque sera articulé autour de trois axes complémentaires : la diversité et l'inclusion des nouveaux publics dans l'enseignement supérieur ; l'orientation du secondaire au supérieur ; les pratiques d'évaluation, la sélection et les dispositifs de remédiation », explique Carole Daverne-Bailly.

Le colloque intervient dans un contexte de recherche interdisciplinaire sur le parcours des élèves, notamment dans le cadre du PIA 3 100 % IDT (Programme d'Investissement d'Avenir « 100 % Inclusion, un Défi, un Territoire »). Ce projet co-porté par l'URN vise à

analyser, de manière scientifique, les parcours des élèves de la maternelle à l'Université. « Nous voulons croiser plusieurs disciplines et approches pour mieux comprendre les processus à l'œuvre, par exemple la façon dont les professionnels et professionnelles accompagnent l'orientation des élèves », ajoute Jonas Didisse, responsable du pôle Recherche et Innovation de l'INSPE Normandie Rouen-Le Havre. Dans le cadre de ce programme, universités et académies se réunissent autour de l'inclusivité, permettant ainsi d'engager un dialogue entre la recherche et les acteurs de terrain. Il conclut : « les formations initiales et continues adossées à la recherche constituent un levier important de transformation des pratiques des professionnels et professionnelles de l'enseignement ».

Publié le : 2026-06-10 11:11:34